

L'église romane Saint-Martin a été incendiée pendant la Révolution en même temps que le bourg. Adossée au chevet de l'église, une chapelle gothique, XIV^e et XV^e siècle, possède trois belles voûtes à huit nervures avec clefs sculptées et sert aujourd'hui de mairie.

Suivre la rue des Jardins qui descend entre la mairie et la poste puis la rue de Val-Héry (aire de pique-nique dans le parc de la maison de retraite). Elle se prolonge par un chemin empierré traversant le bocage où domine l'élevage ovin.

Peu après le premier verger "industriel", tourner à gauche sur le large chemin de la Chapelle Saint-Martin, ancienne route de l'Absie à Avrault. Juste avant la nationale, tourner à droite en direction du Plessis.

A 400 m, bifurquer à droite pour passer au Plessis Ollivier.

L'origine du mot "Plessis" est sans doute dans l'ancien français "plaisié". Les haies plessées formées de branches entrelacées, constituent un savoir faire traditionnel qui a quasiment disparu. La méthode consiste à contraindre les arbres et arbustes de la haie à pousser horizontalement. Ce travail conférait à la haie une forte densité, la rendant infranchissable pour le bétail. Pour les agriculteurs, un passage dans une haie est une musse. On demandait aux ouvriers agricoles d'aller "fermer", c'est-à-dire boucher les musses ; c'était avant les clôtures électriques !

A l'arrière du Plessis Olivier, tourner à droite et entrer dans **les vergers de la Moinie**.

Sur une superficie de 40 ha, on y trouve plusieurs variétés : Royal Gala, Golden, Belchard, Braeburn et la dernière en date, Jazz... Les filets protègent feuilles et fruits de la grêle. Il y a pratiquement toujours quelqu'un au travail dans les vergers avec la taille pendant l'hiver, l'éclaircissement au printemps, la cueillette à l'automne, sans oublier l'entretien permanent du

terrain et les différents traitements. Noter aussi les rosiers qui permettent d'alerter l'arboriculteur de la présence de pucerons.

A niveau de l'aire de stockage des palox (cote 179), le village de la Moinie se dévoile ainsi qu'un plan d'eau non porté sur la carte d'une superficie de 3,5 ha servant à l'irrigation des arbres fruitiers.

A la sortie des vergers, le chemin monte encore jusqu'à la cote 203 : le large point de vue couvre les bois et les haies du bocage et les repères sont l'antenne d'Amailloux, le bourg de Chiché et la pointe du clocher de l'église de Faye-l'Abbesse.

Laisser la Frétière à gauche et suivre un chemin empierré qui descend dans un vallon puis se rétrécit en chemin herbeux entre les bruyères et les ajoncs et, près de la cote 186, se termine en **chemin creux**, l'un des rares qui restent sur Chiché.

Tourner alors à gauche sur un large chemin empierré, laissant bientôt à droite le hameau de la Brétinière pour dévaler vers le **ruisseau de la Chaise**.

Dès la sortie du hameau de la Chaise, le chemin des Escardières débouche dans un nouveau quartier de Chiché, récemment urbanisé.

Il reste alors à emprunter le trottoir de la D 177 pour rejoindre le bourg par Millepot - vieux lavoir non aménagé - et la rue des Jardins.



Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **l'église romane de Saint-Martin ;**

(*patron de la paroisse*), vieille église romane dont la nef avait été refaite en 1603 et qui fut incendiée pendant la révolution en même temps que le bourg. Le portail a gardé les traces de l'inventaire de 1906.

Du côté du chevet de l'église s'élève une ancienne chapelle gothique, construite au XIV^e ou au XV^e siècle, qui possède 3 belles voûtes à 8 nervures avec clefs sculptées. Elle sert aujourd'hui de mairie.

- **les vergers de la Moinie ;**

- **un paysage bocager ;**

- **de vastes panoramas sur le bourg de Chiché ;**

- **un chemin creux ;**

- **le ruisseau de la Chaise.**

Bonne randonnée...

...et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun détritus derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".
Tél. 05 49 06 77 65



Les vergers de la Moinie

La traversée de ces vergers permet une découverte d'un aspect particulier du bocage et offre un point de vue intéressant du bourg de cette commune particulièrement étendue (4700 ha).

Accès : 8,5 km au sud-est de Bressuire par la N 149

Départ : place de l'église près de l'abri-bus

Distance : 10 km

Durée : 2 h 30

Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres